

<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION STATUTS</b> <b>5.10.2009</b></p>
---

**Présents :** MM. José TERESO (Portugal) - Président International  
Arthur KNAEPEN (Belgique) – Président de la Commission  
Ernest ROSSI (Malta) - Piet VAN GILS (Pays-Bas) - membres

\*\*\*\*\*

M. KNAEPEN souhaite la bienvenue aux membres de la commission et signale que cette réunion est prévue afin d'examiner les changements aux statuts. Il attire l'attention sur le fait que les statuts ne peuvent être modifier qu'à l'occasion d'un Congrès FCI (art. 1 et art 13 § 7 des Statuts).

M. TERESO trouve qu'on doit être très attentif quant aux changements des statuts.

Aucune proposition de changement est introduite. M. KNAEPEN attire l'attention sur le fait que dans l'art. 1 § 2, le mot "Bruxelles" doit être remplacé par "Halle".

M. ROSSI insiste pour obtenir une version anglaise des statuts et fait remarquer que M. MENZEL a promis que sa fille se chargerait d'une traduction en Anglais.

La Commission est d'avis qu'une version Anglaise est indispensable. M. KNAEPEN précise qu'en cas de discussion ou de malentendu, la version française reste d'application (art. 11 des Statuts).

A la demande de M. VAN GILS, chaque membre de la commission reçoit une exemplaire des Statuts (approuvés au Congrès 2009 à Dortmund).

=====

=====

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.  
This page will not be added after purchasing Win2PDF.